



Sainte-Geneviève, le 14 janvier 2022

**CONVOCAATION À LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MERCREDI 26 JANVIER 2022
à 20h30 à la Mairie**

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.
- Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations (Article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales).

Affaires Générales

- 1) Adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60).
- 2) Réalisation d'études préalables visant à mettre en œuvre des installations d'énergie renouvelable sur la toiture du bâtiment des services techniques en partenariat avec le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60).
- 3) Réalisation d'études préalables visant à mettre en œuvre des installations d'énergie renouvelable sur la toiture du restaurant scolaire en partenariat avec le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60).
- 4) Disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire sur le temps d'activité professionnelle - Convention avec le SDIS60.

Domaine et patrimoine

- 5) Rétrocession des voiries (parcelles AI n°282 - 283 - 285) au profit de la commune et acceptation de la cession par l'EPFLO au profit de l'OPAC de l'Oise des parcelles AI n°284 et n°286.

Urbanisme

- 6) Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Présentation du rapport du commissaire enquêteur et modification n°3.

Personnel

- 7) Approbation du tableau des effectifs.

Questions des élus

La présentation du pass sanitaire sous forme numérique ou papier est obligatoire pour le public.

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.



Le Maire,

D. Vereecke
Daniel VEREECKE